



CRITÈRES DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES 2022

CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES

KONYA (TURQUIE) - 26 AU 30 OCTOBRE 2022

L'annonce du report des Championnats d'Europe jeunes en juin oblige la Direction Technique Nationale à revoir les critères de sélection afin qu'ils soient adaptés à la période imposée.

Par conséquent, la Direction Technique Nationale s'appuiera sur les résultats des Championnats d'Europe jeunes 2022 et sur l'organisation de test-matches et/ou, les résultats de la Youth League de Porec (Croatie) uniquement pour les kata.

INDIVIDUELS COMBATS ET KATA

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

Cadets - Juniors - Espoirs Kata

- Un athlète **finaliste** des Championnats d'Europe de Prague et à condition qu'il puisse se représenter dans la même catégorie aux Championnats du monde, se verra automatiquement sélectionné aux Championnats du monde ;
- Un athlète se classant **troisième** des Championnats d'Europe de Prague et à condition qu'il puisse se représenter dans la même catégorie aux Championnats du monde, prendrait une option sérieuse pour la sélection aux Championnats du monde de cette catégorie.
Cependant, les sélectionneurs pourront analyser les résultats des catégories d'âges inférieures et en cas d'incertitudes, procéder à des test-matches ;
- Tous les autres sportifs se verront participer à des test-matches dans la catégorie d'âge et de poids correspondante à celle qu'ils pourraient potentiellement représenter aux Championnats du monde.

Espoirs Combat

Seront pris en compte (concernant la catégorie espoirs « combat ») les résultats obtenus aux Championnats d'Europe jeunes, aux Championnats d'Europe seniors ainsi qu'aux Jeux Méditerranéens ;

- Ainsi, en cas d'un résultat à **l'une** des compétitions seniors par un des athlètes concerné, celui-ci prendrait une option sérieuse pour la sélection aux Championnats du Monde espoirs ;
- Cependant, si les sélectionneurs estiment un résultat significatif aux Championnats d'Europe espoirs une sélection directe pourrait être validée. En cas de doute, des test-matches pourraient être organisés ;
- Si toutefois, aucun athlète engagé dans ces compétitions n'obtenait de médaille, il serait proposé des test-matches ouverts à tous dans ces catégories.

ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des test-matches seront organisés le dimanche 10 juillet à l'INJ (Paris) pour les combats. Concernant la catégorie kata, en fonction des résultats à la Youth League de Porec, des test-matches pourront avoir lieu à la fin du mois de juillet.

En cas de test-matches, chacun des participants pourra s'inscrire à l'une des catégories concernées, à condition qu'il ait l'âge requis pour participer aux Championnats de monde (26 octobre 2022), en individuel kata et combat.

Le staff des Équipes de France communiquera en amont, les catégories ouvertes à ces test-matches.

← ÉQUIPES KATA

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

Le staff des Équipes de France privilégiera une sélection des membres de l'équipe de France dans les catégories « équipe hommes » et « équipe femmes » en cas de résultats significatifs aux Championnats d'Europe.

Les sélectionneurs pourraient être amenés à changer tout ou partie du collectif en cas de contre-performance ou défaillance des équipes. Dans ce cas, des test-matches pourraient avoir lieu durant l'été.

Par ailleurs, la composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront également des éléments essentiels de sélection.

Les athlètes doivent démontrer leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

PRÉCISIONS

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Équipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipe).

ANNONCE DES SÉLECTIONS

Après avis des entraîneurs nationaux, le Directeur des Équipes de France proposera une sélection au DTN.

La sélection officielle sera annoncée dans le courant de l'été 2022.